

BULLETIN MUNICIPAL



Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire.....</i>	<i>Page 2</i>
<i>Voirie.....</i>	<i>Page 3</i>
<i>Église</i>	
<i>Chapelle de Bon Secours</i>	
<i>Salle de la culture et des loisirs.....</i>	<i>Page 4</i>
<i>Loisements</i>	
<i>La visite du Sous préfet</i>	
<i>Analyse du recensement.....</i>	<i>Page 5</i>
<i>État civil.....</i>	<i>Page 6</i>
<i>Urbanisme</i>	
<i>Réalisation budgétaire 2000.....</i>	<i>Page 7</i>
<i>Les médailles de la famille française.....</i>	<i>Page 8</i>
<i>Le personnel communal</i>	

<i>L'École primaire</i>	
<i>L'Ulmar du Pober.....</i>	<i>Page 9</i>
<i>Le comité des fêtes</i>	
<i>L'Amicale Laïque.....</i>	<i>Page 10</i>
<i>Le club du 3ème âge</i>	
<i>La Fnaca</i>	
<i>Association de sauvegarde de la chapelle de bon secours.....</i>	<i>Page 11</i>
<i>L'U.S.K.</i>	
<i>Le palmarès 2000 de Sandra</i>	
<i>La collecte sélective.....</i>	<i>Page 12</i>
<i>Taxicom : ça roule</i>	
<i>Fleurissement</i>	

Le Mot du Maire

Une année 2000 avec des réalisations et des projets.



Pierrot Belléguic

L'année 2000 vient de se terminer. De nombreuses actions ont marqué cette dernière année du millénaire.

Tout d'abord les nombreuses constructions et réhabilitations de maisons sont l'aboutissement d'une politique engagée en 1995 et suivie depuis sans relâche. Il reste à concrétiser les 7 logements sociaux (ils sont en phase de passation des marchés).

La rénovation de la voirie communale a été poursuivie, plus de 400 000 francs de travaux ont été effectués. L'équipement en matériels du service technique a été renforcé, près de 200 000 francs ont été investis dans l'acquisition d'un tracteur, d'une remorque et d'un pulvérisateur. Les travaux de confortation de l'église ont été réalisés.

La rénovation de la chapelle de Bon Secours doit commencer au printemps 2001 (les marchés seront signés courant janvier). La salle des loisirs est programmée pour 2002, 2001 étant consacrée à la recherche des financements. D'autres projets viennent d'être votés par le conseil municipal et seront mis à l'étude en 2001. La 1^{ère} tranche de travaux pour la restauration de l'église est prévue pour 2003. La révision du POS (plan d'occupation des sols) de la commune va être mise en chantier dès 2001.

**Le maire et le conseil municipal de Kergloff
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2001.**

Bloavez mad.

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Pierrot Belléguic, Jean-Jacques Guélaff, Marie-Thérèse Lainé, Brigitte Vallée, Armand Cornec, Philippe Nédellec, Anne-Marie Rohou et Arlette Quélen.

Avec le concours des associations de Kergloff.

Voirie

En 2000, nous avons poursuivi l'effort de remise en état de la voirie communale. Le budget voirie doté de 400 000 francs a permis de réaliser les routes de Trégoen jusqu'à Bel Air ; de Quimilfern à Kermorvan ; de Néveit à la route de Poullaouen et celle de Kervoastellou.

Différents travaux (curage, busage, etc.) ont aussi été effectués dans les endroits nécessaires.

Le classement de la voirie communale (chemins ruraux et chemins communaux) suit son cours ; le dossier d'Enquête publique est en cours d'élaboration à la DDE.

Église

Les travaux programmés pour conforter la sacristie et le chevet ont été réalisés courant octobre 2000 pour un montant de 80 000 F. Ils ont été financés par des subventions à hauteur de 72,5 % et par 27,5% d'autofinancement.

Le 24 novembre 2000, le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel à la concurrence en vue de passer un marché de Maîtrise d'Œuvre pour la restauration complète de l'église. Cette réalisation sera effectuée en 3 ou 4

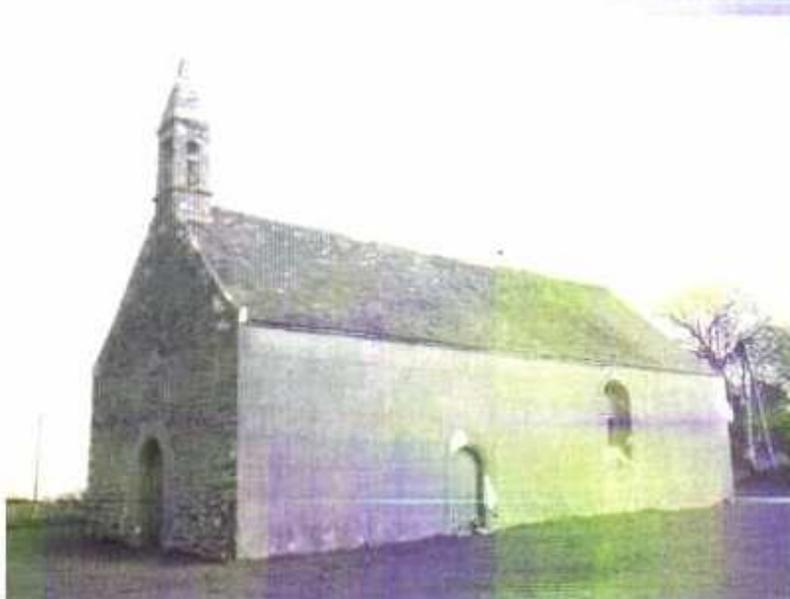
tranches. Une étude réalisée en 1996 nous permet d'estimer le coût de ces travaux à environ 4 millions de francs.

Dès que le maître d'œuvre sera désigné, nous pourrons plus précisément affiner cette estimation et préparer les dossiers de demande de subventions et d'appels d'offres.



Chapelle du bon secours

Les lots du marché pour la restauration de la chapelle de bon secours ont été attribués. Le montant total des travaux y compris les honoraires de la maîtrise d'œuvre s'élève à 820 000 F hors taxes. Le financement de ces travaux est assuré par 77,5% de subvention et le solde par la commune et l'association de sauvegarde qui dès aujourd'hui peut apporter la somme de 70 000 F. La première tranche de travaux devrait commencer en mars ou avril de cette année.



Salle de la culture et des loisirs



Les élus et les responsables d'associations étudient le projet définitif de la salle avec le Maître d'œuvre M. Le Moën Architecte à la Feuillée.

Au cours de l'année 2000, nous avons continué à travailler avec l'architecte et les différentes associations pour affiner ce projet qui est aujourd'hui à sa conception définitive. Les demandes de subventions et les appels d'offres seront réalisés au cours de l'année 2001.

Le coût d'objectif de cette réalisation est fixé à 2 500 000 F HT.

Lotissements



Dans le lotissement de la Croix d'en Haut, un seul lot de 902 m² reste à vendre. Six maisons sont déjà habitées, six autres sont en cours de construction. Dans le lotissement du bourg, deux permis de construire ont été délivrés, les deux autres lots de 833 et 809 m² sont libres à la vente. Au lotissement de

M. Le Coz, aux Quatre Vents, les sept terrains sont vendus et bientôt toutes les maisons seront habitées.

Pour poursuivre la politique de construction d'habitations engagée en 1995, le conseil municipal vient de délibérer pour engager la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS).

La visite du sous-préfet



Deux mois après son arrivée M. HERMET, nouveau sous-préfet de Châteaulin a répondu à l'invitation du conseil municipal. Lors de sa venue il a tout d'abord tenu à

visiter l'exploitation de Sylvie LE GAL aux Vieux Chênes. Il a exprimé toute sa satisfaction de voir cette exploitation laitière s'orienter vers l'agriculture biologique. Le maire et les conseillers municipaux accompagnés des responsables d'associations de Kergloff lui ont ensuite présenté les réalisations communales de ces dernières années. Ils lui ont aussi fait part des projets pour l'avenir. Il a été très surpris par le développement de la construction sur notre commune. Il nous a aussi assuré de tout son soutien pour le projet de la salle des loisirs et pour la restauration de l'église.



Monsieur le Sous-préfet, entouré du Conseiller Général, du maire de Kergloff et du président de la Communauté de Communes du Poher, accompagnés des conseillers municipaux et des responsables d'associations.

Analyse du recensement 1999

La commune par rapport à l'arrondissement et au département

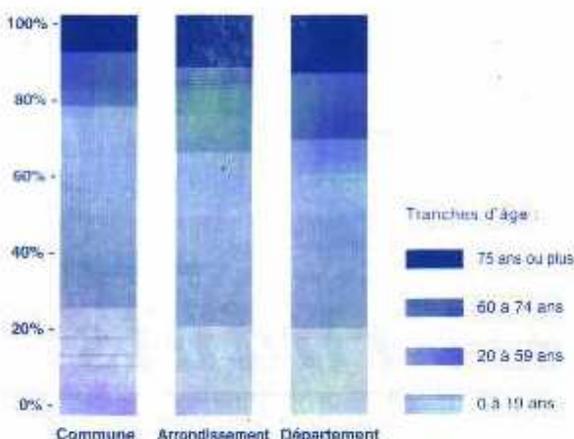
Kergloff appartient à l'arrondissement dont Châteaulin est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 81 534 habitants, soit une densité de 45 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 1812 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 838 687 habitants en 1990 à

852 418 habitants en 1990 à 852 418 habitants en 1999 ; soit un gain de 13 731 habitants.

	population en 1990	population en 1999	variation 1990-1999 (%)
Commune	720	745	3,5
Arrondissement	83 346	81 534	-2,2
Département	838 687	852 418	1,6

Les jeunes et les seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 70 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 9,4 % de la population ; cette proportion est de 9 % dans le département. Les 192 jeunes de moins de 20 ans représentent 25,8 % de la population ; à comparer à 23,6 % dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active

Parmi les habitants de la commune, 360 personnes sont actives : 198 hommes et 162 femmes. Au moment du recensement, 32 de ces actifs cherchent un emploi et 327 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 77 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 250 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 228 personnes vont travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	360	33 133	364 035
Hommes	198	18 568	199 192
Femmes	162	14 565	164 843
Population active ayant un emploi	327	29 659	321 595
salariée	250	23 266	274 808
non salariée	77	6 293	46 787
Chômeurs	32	3 322	40 612
Taux de chômage (%)	8,9	10,0	11,2

Source : Insee, recensement de la population 1999

Dans l'arrondissement, la population active est de 33 133 personnes. Parmi elles, 3 322 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 10 %. Dans le département, le taux de chômage est de 11,2%.

État civil 2000

13 naissances :

Inès ROGARD,
Les Quatre Vents, née le 9 janvier

Justine LE BORGNE,
5, rue des Châtaigniers, née le 29 janvier



Killian JEZEQUEL,
Les Quatre Vents, né le 25 mars

Manon GUEGUEN,
42 rue Sébastien Le Balp, née le 27 mars

Dylan COROLLER,
Gousnergas, né le 9 avril

Fanny ROPARS,
Le Vern Izella, née le 13 juin

Nicolas GUEZENNEC,
Le Lann, né le 7 juillet

Romuald LE BONNIEC,
Quimiffenn, né le 14 juillet

Alex PÉRON,
5 rue des Rosiers, né le 17 août

Damien LÉON,
Les Quatre Vents, né le 14 septembre

Céline GAUTHIER,
Les Quatre Vents, née le 18 septembre

Julien LOSTANLEN,
Lotissement Le Gollen, né le 26 octobre

Hugo KERGARAVAT,
3, rue des Hortensias, né le 29 novembre

6 mariages :

Maryvonne NAPOLEONI
et Jean Pierre LE BRAS,
L'Enseigne, le 22 janvier

Florence LAGADEC
et Stéphane KERAVAL,
Poulfank, le 8 juillet

Isabelle COANT
et Bruno KERRIEN,
5 rue des Hortensias, le 12 août

Gabrielle GUEGUEN
et Patrice KERHOAS,
Le Lann, le 12 août

Catherine THEPAULT
et Olivier MARIOT,
8 rue Hent Ar Grilled, le 19 août

Céline SORIN
et Eric PASQUET,
St Eganec, le 23 septembre

7 décès :

Yves THEPAULT,
Kermenguy, le 20 mars

Jean Yves LE BRAS,
Le Hartz, le 22 juillet

Hélène HUIBAN,
8 rue Hent Ar Grouz, le 26 juillet

Georges ALLELY,
Penanhaic, le 16 août

Pierre COENT,
17 rue du Moulin du Roy, le 1^{er} octobre

Jean CORNEC,
Saint Drézouarn, le 10 novembre

Jeanne-Louise BARAZER,
Lanclousen, le 17 décembre

L'urbanisme

En l'an 2000, 31 demandes de permis de construire ont été déposées.

Ces demandes concernent :

- la construction de maisons neuves : 14
- l'agrandissement et la rénovation de maisons existantes : 5
- la construction de bâtiments agricoles : 9
- la construction de garage et de locaux industriels et artisanaux : 3

12 déclarations de travaux pour des améliorations ont aussi été examinées.

La D.D.E, service instructeur des permis de construire de la Mairie, rappelle que pour toutes les constructions et toutes les modifications ou agrandissements de constructions doivent, avant commencement des travaux obtenir soit un permis de construire, soit faire l'objet d'une déclaration de travaux (construction inférieure à 20m²). Il est aussi rappelé que toute installation d'assainissement autonome doit être réalisée en conformité avec l'autorisation accordée par la mairie sous contrôle du SATESE (Service du Conseil Général chargé de l'assainissement autonome).

Réalisation Budgétaire 2000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	2 777 200,00 F	423 381,41 €
vente de produits	450 000,00 F	68 602,06 €
Impôts et taxes	1 100 000,00 F	167 693,92 €
dotations et participations	1 120 000,00 F	170 742,90 €
autres produits de gestion courante	22 000,00 F	3 353,88 €
atténuation des charges	85 000,00 F	12 958,17 €
produits financiers	200,00 F	30,49 €
produits exceptionnels		
DÉPENSES	2 777 200,00 F	423 381,41 €
Charges à caractère général	720 000,00 F	109 763,29 €
frais de personnel	862 000,00 F	131 411,05 €
autres charges de gestion courante	200 000,00 F	30 489,80 €
reversements impôts et taxes	20 000,00 F	3 048,98 €
frais financiers	231 000,00 F	35 215,72 €
charges exceptionnelles		
dotation aux amortissements	63 000,00 F	9 604,29 €
prélèvement pour investissements	681 200,00 F	103 848,27 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	2 373 350,00 F	361 814,88 €
Excédent de fonctionnement 99	757 000,00 F	115 403,91 €
Excédent d'investissement au 31/12/1999	93 150,00 F	14 200,63 €
subventions d'investissements	264 000,00 F	40 246,54 €
Créance sur Budget lotissement	60 000,00 F	9 146,94 €
emprunts		
fonds compensation T.V.A	455 000,00 F	69 364,30 €
amortissement des immobilisations	63 000,00 F	9 604,29 €
Prélèvement sur section fonctionnement 2000	681 200,00 F	103 848,27 €
DÉPENSES	1 697 500,00 F	258 782,21 €
remboursement des emprunts	400 000,00 F	60 979,61 €
création de lotissement		
(autres immobil. Financières)	380 000,00 F	57 930,63 €
Aménagement du bourg 2ème tranche	34 000,00 F	5 183,27 €
Grosses réparations voirie	526 000,00 F	80 188,18 €
Travaux bâtiments communaux	10 000,00 F	1 524,49 €
Matériel	207 000,00 F	31 556,95 €
Travaux confortation église	78 500,00 F	11 967,25 €
Chapelle de Bon Secours	62 000,00 F	9 451,84 €
Excédent budgétaire		
au 31/12/2000	6 75 850,00 F	103 032,67 €

L'investissement réel 2000 hors remboursement d'emprunts s'élève à 1 300 000 F. Nous avons donc dépassé 10 000 000 F d'investissements réels en 5 ans. L'endettement de la commune est passé pour cette même période de

2 650 000 F à 3 740 000 F, en augmentation de 1 090 000 F. Cet endettement est correct au regard des investissements importants réalisés, d'autant qu'il reste un excédent budgétaire non consommé de 675 000 F.

Médaille de la famille française

C'est dans une ambiance chaleureuse que le dimanche 28 mai 2000, jour de la fête des mères, six mamans et un papa ont reçu la médaille de la famille française : une médaille d'or à Madame

Marie Thérèse CORNEC, une médaille de bronze à Madame Madeleine THEPAULT, Madame Germaine ROHOU, Madame Micheline BERNARD, Madame Joséphine URVOAZ, Madame Marie-Thérèse Blaise et Monsieur Raymond PASTOR. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



De gauche à droite : Marie-Thérèse Blaise, Micheline Bernard, Marie-Thérèse Cornec, Germaine Robou, Raymond Pastor, Madeleine Thépaault et Joséphine Urvoas, accompagnés du maire Pierrot Belléguic et Marie-Thérèse Lainé, adjointe aux affaires sociales

Personnel communal

Laurent TANGUY, âgé de 25 ans, domicilié à TREGAN et détenteur d'un CAP et d'un BEP de jardiniers espaces verts a remplacé depuis le 4 décembre David LOCHOU. Il est employé au service technique en contrat emploi-jeune. Sa formation sera d'une grande utilité pour l'aménagement, le fleurissement et l'entretien des espaces verts qui prennent de plus en plus d'importance dans nos collectivités rurales.

Nelly BOUDIN, demeurant à CLÉDEN-POHER a remplacé Sylviane JEGOU depuis la rentrée scolaire. Elle est employée dans le cadre d'un contrat emploi consolidé à raison de 30 heures par semaine. Elle assiste les maîtresses à l'école maternelle et participe à la surveillance des repas à la cantine scolaire. Elle assure aussi un travail administratif en mairie.

École primaire

Depuis la rentrée scolaire, deux nouvelles enseignantes sont en poste à l'école primaire. Mademoiselle Nathalie BIRIOU, domiciliée à KERGLOFF, enseigne aux enfants de CP et de grande section de maternelle le matin, et aux CP et CE1 l'après-midi.

Madame Françoise POGENT-MAZE, précédemment en poste à QUIMPER, domiciliée à HUELGOAT, occupe un

poste à mi-temps et a la charge des classes de CE1 et CE2 le matin.

Annaïk KELLER, directrice, et Philippe GUIDOUX sont toujours fidèles à Kergloff et s'occupent respectivement des maternelles et des CE2-CM1-CM2.

L'effectif à la rentrée de septembre était de 81 élèves en augmentation de 7 par rapport à l'année précédente.



Laurent Tanguy et David Lochou



Nelly Boudin

Françoise Pogent-Mazé et Nathalie Biriou.



ULAMIR du Poher

(Union locale d'Animation en Milieu Rural)

2000 : L'ANNEE DE DEMARRAGE DE L'ASSOCIATION

Les six premiers mois de l'année ont été consacrés au diagnostic des besoins de la population de la Communauté de Communes du Poher en matière d'animation (enquête enfance sur les modes de garde et de loisirs, rencontre avec les partenaires et les associations, etc.) et la mise en place de l'association : projet, recrutement de l'équipe...

Depuis le mois de juillet, les choses se sont accélérées et les habitants du Poher ont commencé à voir concrètement les actions de l'ULAMIR et à rencontrer les animateurs sur le terrain : Gestion du Centre de Loisirs pour Motreff, St-Hernin et Cléden-Poher en juillet.

Activités sportives et de pleine nature cet été pour les autres communes.

Ateliers découvertes depuis la rentrée avec du théâtre à Motreff et à Poullaouen, des arts plastiques à Kergloff, des activités diverses à Cléden-Poher le mercredi.

Accompagnement des projets de jeunes sur le territoire : Foyer du Moustoir, semaine des initiatives jeunes à Carhaix...

Quant à la dynamique associative, elle n'est pas oubliée non plus, que se soit par la promotion des activités au sein du Guide-Loisirs, par l'accompagnement individuel et les services rendus ou encore à travers la série de soirées consacrées à la formation des dirigeants associatifs.

C'est donc une année 2000 bien chargée qui s'achève et nous vous donnons rendez-vous en 2001 pour de nouvelles aventures.

L'ULAMIR du POHER est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Boulevard de la République
29270 CARHAIX

Tél. 02 98 99 38 70 - Fax : 02 98 99 38 69

Le comité des fêtes

Les trois fêtes principales de l'année 2000 (musique, moto ancienne et fête patronale) ont attiré une belle affluence, tant au niveau des entrées que des repas servis. La nouvelle organisation avec ses comités de restauration et de buvette a bien fonctionné.

L'assemblée générale s'est tenue le 27 novembre dernier. Le renouvellement du bureau a conduit Mme Françoise

CORNEC à la présidence.

Le calendrier des fêtes 2001 est le suivant : Fête de la musique le 16 juin (à confirmer), Festival de la moto ancienne le 29 juillet, Fête patronale le 9 septembre.

Pour remercier les nombreux bénévoles (près de 90), le comité les invite au repas annuel à la Salle des Loisirs de Poullaouën, le 27 janvier 2001.



La nouvelle présidente,
Françoise Cornec.



La fête de la moto du 30 juillet 2000

Amicale Laïque

L'amicale laïque est présidée pour la deuxième année par Valérie COGEN.

Au mois de juin 2000, l'Amicale a organisé une kermesse où les enfants ont effectué une démonstration de danses bretonnes et de gouren. Le fest-noz du mois de novembre à Cléden Poher a rencontré un vif succès pour une pre-

mière. Ces deux manifestations ont permis à l'association de financer les activités péri-scolaires (sorties à la piscine, séances d'initiation au gouren, etc.), les cadeaux de Noël (2 paniers de basket et ballons, vélos, trottinettes et chariots, cadeaux individuels) ainsi qu'un spectacle des clowns de Noël pour les enfants de l'école.



La démonstration de danses Bretonnes par les enfants de l'école lors de la Kermesse

Le club du 3^e âge

Le club du 3^eme âge vient de décider d'arrêter toutes activités au 31 décembre 2000. Après 23 ou 24 années d'existence, le non-renouvellement de ses membres a été la raison première de cette cessation. Le conseil municipal soutiendra toutes les initiatives qui pourraient favoriser le redémar-

rage de l'association et de nouvelles activités. L'allée de boules et la salle du presbytère restent à la disposition de ceux qui souhaitent toujours pratiquer leurs loisirs (boules, palets, cartes, etc.). Il suffit d'établir un calendrier d'occupation en relation avec la mairie.

FNACA

L'an 2000 aura été une bonne année pour le comité.

L'effectif est stable : 20 adhérents et le bureau demeure inchangé.

Nous avons organisé, pour la première fois, un concours de belote qui a obtenu un grand succès puisque 60 équipes se

sont affrontées dans la bonne humeur et la convivialité.

Les commémorations du souvenir restent les principales actions du comité.

Tous les vendredis après-midi, dans la salle communale, nous nous retrouvons pour jouer aux cartes ou aux boules. Nous invitons tous ceux et toutes celles qui le souhaitent à se joindre à nous.

Association de sauvegarde de la chapelle de Bon Secours

L'association de sauvegarde de la chapelle de bon secours a eu une année 2000 très vivante :

En février-mars, quelques bénévoles ont fabriqué du beurre et du fromage à partir de lait donné gracieusement par des agriculteurs. La vente de ces produits a été réalisée au profit de la chapelle.

Le pardon du 9 juillet a été très réussi malgré le mauvais temps, il y a eu aussi une bonne participation au repas du soir. Les volontaires ont été très nombreux à

participer comme bénévoles au festival des Vieilles Charrues. Ceci a permis à l'association qui est récompensée pour cette participation d'obtenir de nouvelles recettes, toujours au profit de la chapelle. Le comité remercie chaleureusement tous ceux qui participent à ses différentes activités. Il espère les voir encore plus nombreux cette année. Leurs efforts seront concrétisés dès le printemps par le démarrage des travaux de restauration de la chapelle.

U.S.K.

L'année sportive 1999/2000 a été marquée par l'élection d'un nouveau président, Pierrot QUELEN, et la nomination d'un nouvel entraîneur, Ewen PERON. De nombreux joueurs ont aussi rejoint le bureau de l'U.S.K.

Le premier objectif de la saison 2000/2001 est le maintien en promotion de 1ère division de l'équipe A. L'U.S.K. souhaite aussi conserver la convivialité au sein du club tout en gardant l'esprit de compétition. Pour les jeunes, l'encadrement fait le maximum pour leur permettre de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions en association

avec LANDELEAU et CLÉDEN-POHER comme les années précédentes.

Le club compte beaucoup sur les moins de 17 ans et les espoirs pour construire une solide équipe A dans les deux ou trois années à venir. Quatre jeunes de moins de 17 ans et trois espoirs jouent déjà régulièrement en équipe première et le toujours "jeune" Siméon LE BAIL est là pour leur donner l'exemple.

Le Président souhaite une heureuse conclusion à cette saison. Il remercie tous les bénévoles et les supporters et invite les habitants à venir nombreux encourager ses équipes.



Le Président,
Pierrot Quelen

Le palmarès 2000 de Sandra

Après avoir décroché les titres de championne du Finistère, de Bretagne et interrégional Espoir, Sandra LEVENEZ a conquis dans une même course, le 5 mars de cette année, avec beaucoup de panache le titre de championne de France Espoir de Cross et la treizième place de championnat de France toutes catégories confondues. Cette victoire, remportée à Carhaix, a fait le bonheur de tous ses supporters et des milliers de spectateurs présents à Kérampuil.

Cet exploit a été suivi d'une deuxième place au championnat de France

"Universitaire" et une dix-huitième place au championnat du Monde "Universitaire" à JENA en Allemagne.

En athlétisme, elle s'est également distinguée en obtenant une neuvième place au 1500 m du championnat de France Jeunes.

Nous ne doutons pas que Sandra nous réservera encore de belles surprises. Nous lui souhaitons bonne chance pour ses prochaines courses.



Sandra, encadrée de Pierre Belloc (Secrétaire de Kerloff),
Richard Ferrand (Conseiller Général)
et Mlle Boudanger (Présidente de la FCP)

La collecte sélective

La collecte sélective a débuté sur la commune le 2 octobre. Ceci entraîne une évolution des pratiques. Pour réussir la collecte sélective, il faut respecter les consignes qui vous ont été données par les ambassadeurs du tri que vous avez rencontrés au mois de septembre. Vous trouverez joint à ce bulletin une affichette qui vous rappelle ce que vous devez trier. Les sacs jaunes doivent être utilisés pour mettre les déchets à recycler. Il est conseillé de déposer ces sacs la veille ou le matin, avant 8 heures, du jour de collecte

sélective. Cette collecte est réalisée tous les jeudis sur la commune de Kergloff.

L'intérêt du tri est d'économiser les matières premières et les énergies. A titre d'exemple, une tonne de plastique permet d'économiser entre 1,2 et 1,5 tonnes de pétrole et une tonne de papier récupérée permet après recyclage d'obtenir 900 kg pour un nouvel usage. Une bouteille sur deux est aussi fabriquée à partir de verre recyclé.

Aussi dans l'intérêt de tous, trions bien pour assurer un bon recyclage.

Taxicom : ça roule !

Le service de transport souple à la demande, baptisé TAXICOM, est à la disposition de tous ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer sur le territoire de la communauté de commune du Poher. L'utilisateur est pris à son domicile pour être conduit à destination moyennant la somme modique

de 12 F par trajet.

Aussi, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas, pour vos déplacements appelez TAXICOM au 02 98 99 38 61 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. Le service est assuré le mardi de 8h00 à 12h30, le mercredi de 13h30 à 19h00 et le samedi de 8h à 12h30

Fleurissement

Concours " fleurir la France "

Grâce aux efforts des employés communaux, mais aussi des habitants du bourg, la commune de KERGLOFF a obtenu le 9ème prix départemental dans la catégorie des communes de moins de 1 000 habitants sur trente-sept communes participantes. Marie-France et Pierrot QUELEN ont obtenu le premier prix de la communauté de communes du Poher dans la catégorie " fenêtres ou murs ".

Concours

"Société d'horticulture de Carhaix"

Marie-France et Pierrot QUELEN ont obtenu cette année le 2ème prix dans la catégorie "façade de commerce". Martine et Yvon GUIVARCH ont été classés "hors concours" après avoir reçu le premier prix l'année précédente. Yolande et Serge LE STER ont reçu le 3ème prix dans la catégorie "petits jardins". Toutes nos félicitations aux lauréats et tous nos encouragements pour les années à venir, dans l'espoir que les candidats seront plus nombreux à concourir. Avis à tous les amateurs du fleurissement.



Service de
taxi collectif
à la demande

